

Pôles	Directions	Projets	Pilotes	Date comité de suivi	Etat d'avancement
Pôle Territoires et Transitions	DATL	Engagement d'une démarche de réflexion sur l'organisation des missions d'aménagement du territoire et la mise en œuvre d'un nouveau programme européen et de nouvelles mesures FEDER. En effet, une nouvelle politique d'aménagement du territoire (ACTes) se dessine sous l'impulsion des Vice-Présidents concernés, comprenant un volet en faveur de toutes les communes rurales de moins de 2 000 habitants, un volet en faveur des projets structurants portés par les intercommunalités et les communes, un volet en faveur de la redynamisation des pôles de centralité. Par ailleurs la DATL met en œuvre les volets « aménagement » dans le cadre de contractualisations territoriales spécifiques (Bassin Minier, Sambre-Avesnois-Thiérache...). Ces changements nécessitent une réflexion sur les méthodes de travail, à la fois dans le rapport aux territoires mais aussi dans les modalités d'instruction des dossiers de demande de subvention, la mobilisation des compétences, les modalités d'accompagnement des porteurs de projet. Il est donc nécessaire de mener une réflexion sur l'impact organisationnel sur les services concernés. La DATL est également partie prenante de la mise en œuvre du nouveau programme européen FEDER 2021-2027 au travers de l'instruction technique des mesures « logement » de réhabilitation énergétique du logement social (parc public) et de soutien à la réhabilitation énergétique du logement privé (SPEE) et des mesures « aménagement du territoire » de recyclage foncier des sols contaminés au bénéfice d'opérations de réhabilitation à forte ambition en matière de transition énergétique, de requalification des espaces publics des cités minières identifiées au titre de l'ERBM et de requalification des espaces délaissés et dégradés au bénéfice d'opérations de redynamisation urbaine ou de centre-bourg. Il convient donc d'analyser également l'impact du futur PO sur l'organisation optimale et simplifiée pour l'avenir.	Nathanael BIZERAY Priscille GRAS	19/10/2022	Note d'opportunité : Réunion Equipe de Direction Générale : 24/05/2022 9 juin 2022 : e-mail invitation 31 mai + 7 juin Amiens - Etat des lieux -4 ateliers - Une trentaine d'agents 30 juin 2022 : e-mail invitation 30 juin Lille - Aménagement - 3 ateliers - Une quinzaine d'agents 12 juillet 2022 : e-mail 29 juin Lille + visio FEDER - 1 atelier spécifique consacré à l'approfondissement des hypothèses organisationnelles du FEDER à la DATL dans l'ensemble de ses dimensions - Une dizaine d'agents 8 sept. 2022 : e-mail 13 juillet Arras - Discussion des options de scénario pour le FEDER comme pour l'aménagement - 2 ateliers pour discuter des conditions de réussite de ces options de scénario Plus d'une trentaine d'agents Formalisation d'un choix d'organisation (organigramme cible) retenu par la Direction en prolongement de cette synthèse (début octobre) 17 octobre 2022 : Présentation et restitution de ce projet lors d'un séminaire de direction associant tous les agents de la DATL et les représentants des organisations syndicales 28 novembre 2022 Présentation d'un rapport au Comité technique Définition et mise en œuvre du plan d'accompagnement au changement : premier trimestre 2023 Etape de bilan / évaluation à l'automne 2023
Pôle Education et Avenir des Jeunes	DEPL	Des axes d'amélioration ont été identifiés en matière de lisibilité de l'intervention de la DEPL pour les établissements, de clarification de ces périmètres d'intervention. De plus, au cœur des enjeux de transition énergétique et écologique, subissant un poids économique des normes conséquent et croissant, tout en s'inscrivant dans un cadre budgétaire contraint, elle se doit de mobiliser une ingénierie capable d'innover dans ses pratiques, tout en maîtrisant ses coûts et en étant capable de mobiliser diverses sources de financement externe. La réorganisation de la DEPL doit conduire à améliorer la qualité de service rendu aux établissements et in fine aux usagers.	Arnaud DUBOIS	19/10/2022	Note d'opportunité : réunion Equipe de Direction Générale le 3 mai 2022 Mail d'info aux agents : bulletin n°1 : 12 mai 2022 Concertation : <i>Bulletins d'information</i> à l'ensemble des agents : bulletin n°2 le 23/05, bulletin n°3 le 13/07, 4 temps <i>d'échanges</i> les 17, 30 et 31 mai et le 29 septembre réunissant l'ensemble des membres du CODIR DEPL, des responsables de service. Réunions de présentation et d'échanges lors de CODEP et/ou réunion de services : - SAF : 9 mai, 21 juin et 8 septembre - DCGP : 27 juin et 6 septembre - DPEE : 23 juin, 20 septembre, et différentes réunions de service - DRMR : 20 mi, 8 septembre et différentes réunions de service Envoi synthèse aux agents : bulletin n°4 le 11 octobre

Pôles	Directions	Projets	Pilotes	Date comité de suivi	Etat d'avancement
Pôle Education et Avenir des Jeunes	MPO/DIRA	<u>Renforcement de l'animation autour de l'information sur les métiers et les formations</u> Depuis la loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel", la Région a compétence en matière d'information sur les métiers et les formations. A cet effet a été créée en 2019 la mission Proch'Orientation. Un travail inter-directions a permis de partager le constat d'un éclatement de l'organisation interne autour de ces enjeux, assorti d'un manque de lisibilité et de visibilité de l'action régionale, ainsi qu'un défaut de pilotage et d'animation des multiples acteurs intervenant sur cette compétence. L'ajustement proposé porte sur le renforcement de l'animation territoriale de l'information sur les métiers et les formations à destination des publics cibles du Pôle PEAJ, tout en renforçant l'outil créé en 2019 : Proch'Orientation.	Agnès ANDRICQ / Sophie DUBOIS	19/10/2022	Note d'opportunité : réunion Equipe de Direction Générale le 3 mai 2022 Mail d'info aux agents : PO Mail le 1er juin 2022 - DIRA Réunion agents le 3 juin Concertation : Réunion du Service Valorisation et développement de l'alternance et des métiers le 8/06/22 Séminaire de travail MPO et SVDAM de la DIRAA le 23 septembrematin sur Arras : Présentation des objectifs et travail en sous-groupes sur 3 thèmes Envoi synthèse état des lieux aux agents : 7/10/2022 pour MPO Envoi synthèse état des lieux enrichies des remarques des agents aux OS : 12/10/2022 pour MPO